

Résumé de l'exercice 2010. *Sonder l'avenir.*



La Mobilière
Assurances & prévoyance

Thème visuel

Prenez place. Cette année, notre résumé de l'exercice ne se contente pas de vous présenter les résultats et les principaux événements de l'exercice 2010 de la Mobilière. Il nous invite aussi à nous projeter ensemble dans l'avenir!

Nous avons beau scruter l'avenir, il reste insaisissable. Le monde de demain pourrait même dépasser nos prévisions les plus folles. Plusieurs de nos conseillères et conseillers à la clientèle y ont réfléchi et nous présentent leur vision de l'avenir. Vivant au rythme du marché, ils perçoivent les changements en cours et pressentent ceux qui s'annoncent, inéluctables. Femmes et hommes de terrain, ils assistent, aux premières loges, à la transformation de notre société, dans la sphère privée comme sur le plan économique.

En tant qu'entreprise, nous devons nous projeter dans l'avenir, afin d'être à même d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire à succès de la plus ancienne assurance privée de Suisse.

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

Non-vie et vie	2010	2009	Variation en %
en millions de CHF			
Primes brutes	3 035,8	2 929,7	+ 3,6
Primes acquises pour compte propre	2 860,7	2 744,7	+ 4,2
Placements de capitaux	12 522,3	11 562,3	+ 8,3
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 342,9	1 492,6	- 10,0
Résultat technique	163,4	87,4	+ 87,0
Résultat financier	310,0	367,9	- 15,7
Charge extraordinaire	0,0	- 20,8	n.a.
Bénéfice annuel consolidé	408,6	393,5	+ 3,8
Fonds propres consolidés	3 292,8	2 927,1	+ 12,5
Rendement des fonds propres	13,1%	14,4%	
Non-vie			
Primes brutes	2 230,4	2 162,1	+ 3,2
Primes acquises pour compte propre	2 092,2	2 022,3	+ 3,5
Provisions techniques pour compte propre	4 531,3	4 397,2	+ 3,0
Résultat technique	214,0	154,2	+ 38,8
Résultat financier	172,5	202,9	- 15,0
Résultat après impôts	339,5	302,4	+ 12,3
Ratio sinistres à primes pour compte propre	61,3%	64,1%	
Taux de frais pour compte propre	26,9%	26,7%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,6%	1,6%	
Ratio combiné pour compte propre	89,8%	92,4%	
Vie			
Primes brutes	805,4	767,6	+ 4,9
Primes acquises pour compte propre	768,5	722,4	+ 6,4
Provisions techniques pour compte propre	3 636,1	3 410,4	+ 6,6
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 342,9	1 492,6	- 10,0
Résultat technique	- 50,6	- 66,8	+ 24,3
Résultat financier	137,5	165,0	- 16,7
Résultat après impôts	69,1	91,1	- 24,1
Taux de frais pour compte propre	15,5%	15,9%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %,
 + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat
 n.a. = non applicable

Résumé de l'exercice 2010

La Mobilière clôt l'exercice 2010 sur un excellent résultat. Elle a connu une évolution constante et rentable, et réalisé une fois de plus une croissance supérieure à la moyenne de la branche.

Chère cliente, cher client,

Le monde est en constante évolution, et nous évoluons avec lui. Cette maxime est plus que jamais d'actualité. Nous sommes en effet au cœur d'une évolution démographique et technologique qui produit des effets majeurs sur la société et l'économie. La transition de la société de services vers une société de l'information ou une société du savoir s'accompagne de changements de plus en plus rapides. C'est pourquoi nous accordons toute notre attention à l'avenir de notre entreprise.

Nous nous félicitons de l'excellent résultat 2010. La Mobilière connaît une évolution constante et rentable. L'amélioration de la conjoncture économique et le faible taux de chômage ont eu des effets positifs pour notre secteur, qui affiche cependant une croissance nettement inférieure à celle de l'économie dans son ensemble. Dans un contexte de concurrence exacerbée, la Mobilière affiche une fois encore une croissance bien supérieure à celle des autres acteurs. Le secteur non-vie réalise un excellent résultat technique, fortement favorisé par la faible sinistralité. Le secteur vie, quant à lui, a ressenti les incertitudes produites par les marchés financiers. Mais là aussi, dans l'ensemble, notre croissance des primes est supérieure à la moyenne du marché.

En 2010, les tremblements de terre – Haïti, Chine et Chili –, les inondations, au Pakistan, et la vague de chaleur qui a frappé la Russie ont provoqué des dommages pour un total de 130 milliards de dollars, sans parler des innombrables pertes humaines. Contrairement à beaucoup d'autres, notre pays n'a pas subi d'événements naturels majeurs. C'est pur hasard. La Suisse doit aussi s'attendre à des événements naturels de plus en plus fréquents et à des dommages toujours plus importants en raison de la densité de l'habitat et de la concentration des valeurs.



Nous avons donc renouvelé nos engagements pour limiter les conséquences des événements naturels et accepté de cofinancer neuf nouveaux projets de prévention. Afin de pouvoir dispenser à nos clients des conseils préventifs, mais aussi de garantir leur sécurité et d'intervenir avec les ressources suffisantes en cas de sinistre majeur, nous avons développé le système d'information géographique MobiSIG. Il met en relation la carte des dangers et les objets assurés. Pour cette application, la Mobilière a reçu le prix de l'innovation de l'assurance suisse.

Au printemps 2011 aura lieu le passage de témoin aux plus hautes fonctions de notre entreprise. Markus Hongler prendra ses fonctions de CEO de la Mobilière. Fin connaisseur du secteur de l'assurance, dont il est également une personnalité de premier plan, M. Hongler connaît également la philosophie de notre coopérative pour avoir fait ses premières armes dans l'une de nos agences générales. À l'Assemblée des délégués, Urs Berger sera proposé au poste de président du Conseil d'administration, où il succèdera à Albert Lauper, qui a exercé la présidence pendant huit années.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre société et de votre fidélité.

Albert Lauper
Président du Conseil
d'administration

Urs Berger
CEO

Stratégie et facteurs de succès

La stratégie et les facteurs de succès distinctifs de la Mobilière continuent de faire leurs preuves. Depuis des années, la Mobilière connaît une croissance supérieure au marché.

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes. Son bénéfice doit permettre au Groupe de s'auto-financer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés.

Nous couvrons tous les besoins d'assurance des particuliers et des PME avec nos propres produits ou des produits de tiers soigneusement sélectionnés. Dans les affaires grand public, nous proposons des produits standard et, dans le secteur des grands comptes et affaires spéciales, des solutions sur mesure. Tous nos produits et prestations se caractérisent par un haut niveau de qualité.

Nos agences générales sont dirigées par des entrepreneurs indépendants. Elles règlent elles-mêmes plus de 95% des sinistres, rapidement et sans chicaneries administratives. Les grands sinistres complexes sont traités par les experts des services de la Direction.

Nous sommes leaders dans les assurances ménage et entreprise, l'assurance vie risque des particuliers et la réassurance des institutions de prévoyance. Notre croissance est alimentée principalement par nos plus de 1,5 million de clients soucieux de qualité, avec lesquels nous privilégions l'entretien de relations durables.

Nous assurons le développement de la Mobilière par nos propres moyens. Ces dernières années, nous avons consacré d'importants investissements à des projets. En 2010, ils ont atteint 90 millions de CHF et seront maintenus à ce niveau en 2011. Nous restons ainsi un partenaire fiable et sûr pour nos clients.

Les systèmes intelligents nous épargneront beaucoup de travail.



«Les nouvelles technologies de la communication sont d'ores et déjà omniprésentes. Dans l'aviation, que je connais comme ancien steward, l'utilisation de systèmes intelligents communicants est monnaie courante. Les avions décollent, volent et atterrissent en mode de pilotage automatique. Le pilote se concentre sur l'essentiel et n'intervient qu'en cas de nécessité.

Dans les assurances également, l'avenir est à l'interconnexion des processus et des informations sur des plateformes électroniques. Les données seront disponibles en permanence, pour nous et pour nos clients, et pourront donc être consultées, utilisées ou traitées à tout moment et en tout lieu. Les systèmes intelligents – nos assistants de demain – nous épargneront beaucoup de travail, nous faisant gagner un temps précieux, que nous pourrions consacrer à nos clients pour les affaires requérant tout notre savoir-faire et toute notre attention. Nous les mènerons ainsi à destination en toute quiétude, en bons pilotes.»

Christoph Sprenger, conseiller en assurances et en prévoyance à l'agence générale de Zurich

Les places de jeu feraient de
bons terrains de pétanque ...



«Notre espérance de vie augmente d'année en année. À ce rythme, les plus de 50 ans seront bientôt majoritaires. Nous travaillerons plus longtemps, car nous vivrons plus longtemps, mais aussi parce qu'il manquera de jeunes pour assurer la relève. Si nous voulons rester prospères, il faudra bien que quelqu'un fasse tourner l'économie!

Ce profond changement dans notre société aura également des répercussions sur la vie communautaire. Comment tous ces fringants retraités contribueront-ils au bien-être général? Peut-être en s'engageant comme bénévoles dans des jardins d'enfants ou des écoles? Ou même ici sur la place de jeu? On pourrait aussi réaffecter le parc à un nouvel usage: il ferait un bon terrain de fitness ou de pétanque pour les seniors ...»

*Pierangelo Frigerio, conseiller en assurances et en prévoyance
à l'agence générale de Lugano*

Pourquoi ne pas revenir
habiter là où nous travaillons?



«Dans dix ans, la part de la population suisse qui résidera en ville sera encore plus importante qu'aujourd'hui. Les aînés, toujours plus nombreux, ne seront pas les seuls à vouloir un habitat proche des commodités et offrant une bonne qualité de vie. Habiter, travailler et se divertir au même endroit a de nombreux avantages. La population active ne devrait-elle pas elle aussi les redécouvrir? L'avenir n'est-il pas à la ville dans la ville, comme elle naît ici? Vivre en ville est agréable, à condition que ce soit en toute sécurité.

Tant la Mobilière que nous autres, ses conseillères et conseillers, devons servir les clients de tous âges qui s'installeront ici. Ce sera souvent par le canal des nouveaux médias, mais les clients ne seront pas tous disposés à renoncer aux contacts personnels. Pour beaucoup, rien ne pourra remplacer un entretien avec un conseiller en chair et en os.»

*Stephanie Hanselmann, conseillère en assurances et en prévoyance
à l'agence générale d'Affoltern a. A.*

Vers un avenir différent.



«L'aménagement du territoire et notre mode vie sont à l'origine d'un énorme va-et-vient de pendulaires. De plus, notre prospérité et le commerce international génèrent un fort trafic de marchandises, tant intérieur que de transit. Le problème ne se pose pas uniquement sur le réseau routier: même le transfert vers le rail atteint ses limites. Je pense que l'énergie, le carburant et d'autres matières premières vont se raréfier et renchérir. Si les prévisions de croissance mondiale se vérifient, nous devons davantage partager les ressources disponibles avec les pays émergents. Ce ne sera pas forcément négatif, car il faudra alors innover et adopter d'autres comportements.

À l'avenir, la mobilité sera hybride, solaire, à hydrogène ou pneumatique. Nous circulerons sur des autoroutes à trafic automatisé: les véhicules y progresseront en toute sécurité, pendant que leur conducteur regardera les dernières nouvelles ou lira son courrier sur l'ordinateur de bord. Les accidents diminueront et nous pourrions proposer des assurances véhicules à moteur plus avantageuses.»

Pino Dellolio, conseiller en assurances et en prévoyance, spécialisé dans le conseil aux entreprises, à l'agence générale de Bâle

Dans dix ans éclatera
une guerre pour la relève ...



«Selon les statistiques, le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail va baisser dès ces prochaines années. Le déficit sera en partie compensé par le fait que l'on travaillera plus longtemps. Par conséquent, dans dix ans, les jeunes talents seront très convoités. D'autre part, les apprentis que nous formons actuellement ne suffiront pas, nous devons toujours recruter à l'extérieur. L'équipe des conseillers de l'agence générale de Genève compte de nombreuses personnes d'origine étrangère. J'imagine que dans dix ans, nous pourrions avoir encore plus de clients de pays de l'Est, d'Asie ou d'Afrique. Pour assurer leur suivi, nous devons être capables de comprendre leurs mentalités et leurs cultures.

Pour attirer les bons éléments, une entreprise doit avoir bonne réputation en tant qu'employeur. La Mobilière doit donc se positionner auprès des jeunes et leur proposer des places de travail où ils trouveront l'autonomie et la liberté d'action qu'ils recherchent. Le conseil à la clientèle dans une agence générale, par exemple, offre déjà ces deux atouts.»

Sandra Cibotto, conseillère en assurances et en prévoyance à l'agence générale de Genève

Non-vie

Nous avons tiré parti des chances offertes par un contexte économique à nouveau favorable et avons progressé dans tous les secteurs d'affaires stratégiquement importants.

Dans le secteur non-vie dans son ensemble, nous sommes à nouveau dans le peloton de tête.

Taux de croissance nettement supérieur à celui du marché

Forts des excellents résultats techniques de l'année précédente, nos concurrents avaient maintenu leurs objectifs de croissance ambitieux. En 2010, la concurrence a maintenu sa pression. Dans l'ensemble, pour la deuxième année consécutive, le secteur de l'assurance est en stagnation, conséquence de la pression sur les prix, et affiche un taux de croissance zéro. La Mobilière réalise pour sa part 3,2% (année précédente: 2,4%), un taux à nouveau très nettement supérieur à la moyenne du marché. Tant dans les affaires nouvelles que dans les affaires de remplacement, la croissance dépasse les valeurs de l'exercice 2009.

Les raisons du succès

Notre succès résulte de la compétitivité de nos prestations, et plus concrètement de la bonne interaction entre les produits, la distribution, proche des clients, les processus et les systèmes. En outre, nos clients perçoivent de plus en plus les avantages de notre structure de coopérative et de notre solidité financière.

Produits

L'assurance ménage, notre produit phare, affiche de nouveau une croissance forte, au niveau des années précédentes. Aujourd'hui, 3400 chiens et chats sont assurés par la couverture accidents et maladie des animaux de compagnie, désormais intégrée à l'assurance ménage. Dans les assurances véhicules à moteur, les affaires nouvelles sont en hausse, notamment en raison de la nette augmentation des ventes de véhicules neufs et d'un léger recul du taux de sortie. Notre assurance de protection juridique réalise une fois encore un taux de croissance à deux chiffres et a renforcé sa position sur le marché, en

particulier grâce à un produit d'assurance entreprises remanié. Les assurances entreprises affichent elles aussi une croissance à deux chiffres.

Evolution des sinistres

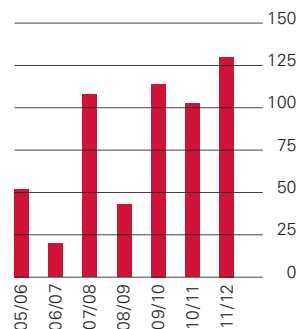
L'évolution des sinistres en 2010 a été très réjouissante, puisqu'à 61,3%, le ratio sinistres à primes (charge de sinistres) est nettement inférieur à celui de l'exercice précédent (64,1%).

Importantes ristournes aux clients

Depuis juillet 2010, les clients de l'assurance véhicules et ceux de l'assurance entreprise et bâtiments reçoivent une ristourne du fonds d'excédents. Entre le milieu de l'année 2011 et le milieu de l'année 2012, nos clients de l'assurance ménage bénéficieront d'une réduction de prime de 20%. Au total, cette ristourne s'élève à 125 millions de CHF.

Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement
Mio CHF



Vie

Nous avons défendu notre rang de leader de l'assurance risque. De plus, notre notoriété en tant qu'assureur vie a encore augmenté.

Environnement et positionnement

Le comportement des clients, en vie, s'est ressenti des perspectives incertaines du marché des capitaux et de l'économie. Néanmoins, nous sommes parvenus à nous affirmer sur le marché et à gagner du terrain dans les affaires vie, affichant même une croissance supérieure à la moyenne du marché.

Les raisons du succès

Notre gamme de produits pour particuliers répond manifestement aux besoins de sécurité des clients, comme en témoigne le succès de nos produits phares d'assurance risque décès et invalidité. Ce succès, nous le considérons comme une reconnaissance de nos compétences.

Dans les affaires collectives, notre connaissance du terrain et notre proximité avec les clients nous ont permis de défendre notre rang de leader dans l'assurance des risques biométriques des institutions de prévoyance semi-autonomes. Sur ce marché, notre renommée est établie de longue date, alors que dans les affaires vie pour particuliers, elle présente encore un certain potentiel de croissance. À cet égard, les efforts de communication déployés depuis trois ans au sein du public et dans les médias portent leurs fruits: notre notoriété d'assureur vie a sensiblement augmenté.

Produits et innovations

Notre nouveau produit «MobiLife OpenEnd» permet aux particuliers de couvrir les divers besoins d'épargne liés à la vieillesse avec un maximum de flexibilité. Nous nous positionnons ainsi comme un prestataire compétent sur un marché en pleine croissance. Dans l'assurance incapacité de gain, nous avons réagi à l'intensification de la concurrence en adaptant nos tarifs. Le marché de la prévoyance professionnelle a par ailleurs réservé un bon accueil à notre nouveau produit «MobiLife Netto», qui garantit aux clients des primes attrayantes et stables, grâce à un bonus anticipé, indépendant de la sinistralité, sous forme de réduction de primes.

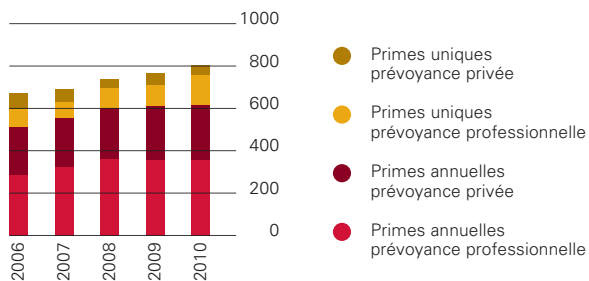
Prestations

Malgré la croissance du portefeuille, les charges de sinistres décès sont inférieures à celles de 2009. Les rachats ont diminué.

Par rapport à 2009, nos prestations d'incapacité de gain sont stables pour la prévoyance privée, mais en hausse pour la prévoyance professionnelle.

Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle

Mio CHF



La Mobilière veille sur sa sécurité

Tous les risques essentiels sont systématiquement identifiés, limités et surveillés.

Buts de la gestion des risques

Les buts de la gestion des risques ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Sur le plan opérationnel, la politique de solvabilité fixe les bases nécessaires permettant à la Mobilière de conserver durablement sa capacité à s'autofinancer et à satisfaire les exigences légales. La politique de gestion des risques opérationnels contient les prescriptions destinées à prémunir l'entreprise contre des événements susceptibles de menacer son existence et à optimiser la qualité des processus et du service. Les exigences en matière de gestion des risques actuariels, financiers et opérationnels sont définies dans la stratégie risque. Les risques de niveau stratégique sont traités dans le cadre des processus d'élaboration de la stratégie et/ou de surveillance. L'unité centrale Gestion des risques met à disposition les méthodes et instruments de pilotage des processus, veille au respect des prescriptions stratégiques et de politique commerciale, et prépare les informations sur la situation financière et la situation du risque destinées au management. Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques et de la gestion des risques dans leurs domaines de compétence respectifs.

Principales catégories de risques

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques	Risques financiers	Risques opérationnels	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes
– Non-vie – Vie	– Marché – Crédit – Structure financière – Liquidités	– Processus – Personnel – Systèmes – Événements extérieurs		

Dotation en fonds propres

La Mobilière a un taux de solvabilité plusieurs fois supérieur à celui imposé par les exigences légales.

Opérant sur une base coopérative, le Groupe Mobilière dispose de moyens solides qu'il peut affecter comme il l'entend à son développement. N'ayant pas à se procurer des fonds sur les marchés internationaux des capitaux, la Mobilière ne doit pas se soumettre à une procédure de notation, par ailleurs complexe et coûteuse, ni la tenir à jour.

Fonds propres plusieurs fois supérieurs au minimum légal

Les fonds propres du Groupe Mobilière équivalent à 515% du minimum légal exigé (Solvabilité I). Calculé selon les principes du SST (Solvabilité II)*, le quotient est supérieur à 300%. La Mobilière détient ainsi une remarquable dotation en capital risque.

*sur la base du modèle interne soumis à la FINMA et accepté par cette dernière à titre de modèle de transition provisoire avant approbation définitive.

Assureurs directs opérant en Suisse (groupes et conglomérats)	Part de fonds propres ¹⁾ dans la somme de bilan au 31.12.2010	Solvabilité I	Solvabilité II		Rating (Standard & Poor's)
			calculée selon Principes du SST	Principes de l'UE	
La Mobilière	22,6%	515%	>300%	●	★
Allianz	7,5%	173%	✓▲	●	AA
AXA	7,4%	182%	185%	●	AA-
Bâloise	6,3%	224%	✓	●	A-
Generali	4,7%	132%	160%	●	AA-
Helvetia	9,2%	220%	✓	●	A-
Nationale Suisse	9,5%	184%	✓	●	★
Swiss Life	5,1%	172%	✓	●	BBB+
Vaudoise	8,0%	323%	✓	●	★
ZFS	8,9%	243%	>200%	●	AA-

Taux de solvabilité et notations tels que disponibles le 14 avril 2011

¹⁾ y c. participations minoritaires

★ pas de notation

✓ selon ses propres indications, la compagnie remplit les exigences

▲ chacune des sociétés d'Allianz Suisse

Prévention des dangers naturels

En 2010, neuf nouveaux projets de cofinancement de la prévention des dangers naturels ont été approuvés. Par cet engagement, la Mobilière apporte une contribution unique et exceptionnelle en matière de responsabilité sociétale.

Financement initial de projets de prévention

En 2010, comme les années précédentes, la Mobilière s'est engagée intensivement pour la prévention des dangers naturels. Approuvées par le Conseil d'administration au cours des années précédentes, les contributions allouées à cet effet s'élèvent à 20 millions de CHF au total. Prélevé sur le fonds d'excédents de la Coopérative, ce montant sert au financement des projets en cours et de projets futurs.

La décision de soutenir des projets de prévention par des moyens prélevés sur le fonds d'excédents trouve son origine dans les inondations exceptionnelles de 2005. Il existe cependant d'autres dangers naturels, omniprésents. De plus, le progrès économique et social recèle, lui aussi, un certain nombre de risques potentiels. Certaines régions sont de plus en plus menacées, voire touchées, par des dommages naturels, tels que glissements de terrain, chutes de pierres, avalanches, etc. Même si les dommages sont couverts, la population de ces régions souffre des conséquences de tels événements. Aussi la prévention revêt-elle une importance capitale, dans l'intérêt non seulement des clients, mais aussi de la Mobilière.

Parmi les nouveaux projets approuvés en 2010, celui de Giswil (OW) est le plus remarquable. C'est en effet le deuxième plus important que la Mobilière ait financé à ce jour, puisque sa contribution se monte à 1,1 million de CHF. Particulièrement touchée par les inondations de 2005, la commune de Giswil a entrepris de corriger le cours de la Petite Melchaa, qui recevra, d'ici à 2013, un nouveau lit, proche de l'état naturel.

De tels investissements sont payants, comme le montre l'exemple de la commune de Willisau. À l'été 2010, lors d'un violent orage, cette dernière a une fois de plus échappé aux inondations grâce au canal de décharge.

Engagement en faveur de projets de prévention

